



## licence

# Licence Professionnelle

## Métiers de la gestion et de la comptabilité

Comptabilité des entités agricoles -  
(Apprentissage - Université)

Formation diplômante



Diplôme de niveau 6

Lieu de formation: Centre de formation Toulouse Auzerville +Université Toulouse Capitole

Durée: 1 an, à partir de septembre

Rythme de l'alternance :  
• 501 h en centre et université

Diplôme en Unités d'Enseignement  
Présentiel

### Le profil demandé

Avoir validé un bac + 2

Ont notamment vocation à candidater les étudiants ayant validé 120 ECTS au titre des 2 1ères années de la licence mention Droit ou de la licence mention Administration économique et sociale ou d'un diplôme jugé équivalent (BUT, BTS ou DEUST) du secteur agricole ou du secteur tertiaire ou au titre de la mobilité internationale

### Modalités pédagogiques

Formation accessible aux apprentis, aux contrats individuels ainsi qu'aux étudiants

### Modalités financières

Le coût de la formation par apprentissage est pris en charge par l'OPCO de branche ou par l'employeur. Votre rémunération est calculée en fonction de votre âge et de votre année de formation.

### Comment candidater ?

Inscription sur le site de l'Université Toulouse Capitole - Licence Professionnelle mention Métiers de la Gestion et de la comptabilité: Comptabilité et Gestion des Entités agricoles, parcours-type Droit et Gestion des Entreprises du Secteur agricole (Polyculture, élevage)

### Les métiers visés

A l'issue de leur formation, les diplômés occupent des postes dans des secteurs d'activité liés tant au conseil ou à l'expertise comptable, qu'au management en tant que :

- exploitant agricole,
- comptable-conseil,
- conseiller agricole,
- assistant comptable,
- collaborateur en cabinet d'expertise comptable,
- chargé de clientèle agricole en banque,

### Les perspectives d'évolution

Evolution de carrière via poursuite d'études

- Expert comptable
- Responsable d'agence
- Exploitant agricole
- Responsable de secteur commercial

Période de dépôt des demandes d'admission sur le téléservice [e-Candidatures](#) mi mai de chaque année. Consulter la page dédiée sur le site de l'université

## Objectifs

L'objectif de cette licence professionnelle est de répondre aux besoins nouveaux du secteur de « l'agro-service » : entreprises agricoles, para-agricoles, agroalimentaires, d'agroéquipement, mais aussi les organisations professionnelles agricoles, les centres d'économie rurale et les cabinets d'expertise comptable... L'évolution du secteur agricole pousse en effet ces acteurs à rechercher des collaborateurs dotés d'une formation de plus en plus polyvalente comprenant non seulement des qualifications en comptabilité et en gestion mais aussi de solides références en droit et fiscalité.

Pour répondre à ces exigences nouvelles, cette licence professionnelle a pour ambition de former des « assistants ou techniciens conseil » capables :

- D'analyser au regard de l'ensemble des paramètres pertinents une situation, une activité, une entreprise ou un secteur d'entreprises.
- D'apporter aux décideurs un conseil adapté à la situation diagnostiquée en proposant une stratégie et en les alertant sur les problématiques.
- De servir d'interface entre les décideurs et les experts agricoles sollicités à propos de l'activité de l'entreprise ou de l'organisme agricole.

### Programme de formation

#### Semestre 1 de la licence pro

- UE1: Informatique
- UE2: Introduction au droit et méthodologie e recherche documentaire
- UE3: Gestion juridique des entreprises agricoles
- UE4: Comptabilité

20 ECTS

#### Semestre 1 de la licence pro

- UE5: Environnement et valorisation des entreprises agricoles
- UE6: Anglais
- UE7: Management des entreprises agricoles
- UE8: Projet tuteuré
- UE9: Professionnalisation

40 ECTS

ECTS: système européen de transfert et d'accumulation de crédit  
A l'année 60 ECTS

### Modalités d'évaluation

Obtention d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à chaque semestre; Les UE professionnalisation et d'UE Projet Tutoré sont les seules UE NON compensables

Les semestres sont validés isolément sans compensation.  
Il faut valider les 60 ECTS sur l'année pour obtenir son diplôme.



### Spécificités en termes d'organisation pédagogique

- Une équipe de formateurs diplômés et expérimentés dans leurs spécialités
- Des relations privilégiées avec les entreprises du secteur et les institutions

Le programme de formation est prévu de septembre à septembre en alternance à raison d'une moyenne de 3 semaines en centre de formation et 3 semaines en entreprise. Les périodes en centre de formation se déroulent sur le site de l'Université Toulouse Capitole et sur celui de l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole de Toulouse-Auzeville

Les enseignements sont assurés en synergie par des enseignants de l'Université, des enseignants de l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole de Toulouse-Auzeville et des intervenants professionnels du secteur agricole.

### Spécificités en termes d'équipements

- Une dimension humaine préservée au cœur du complexe d'enseignement agricole : un foyer pour nos apprenants, un centre de documentation

#### Charte d'accueil du public handicapé

Le Centre de formation a signé cette Charte auprès du Conseil Régional et de l'AGEFIPH. Ainsi nous nous engageons à recevoir toute personne sans discrimination et à mettre en place des temps d'accueil individualisés de manière à évaluer le plus en amont possible les besoins spécifiques pour suivre la formation envisagée.

#### La formation en chiffre

- Taux de réussite 2025: 100%
- Taux de satisfaction NC
- Taux d'insertion à 6 mois: NC
- Taux de poursuite d'études: NC
- Taux d'interruption en cours de formation (taux de rupture):

#### Contact

Centre de formation Toulouse-Auzeville  
Cité des Sciences Vertes  
2, route de Narbonne – B.P 72647  
31326 Castanet-Tolosan Cedex

Tel: 05 61 00 99 80

mail: cfa.toulouse@educagri.fr  
Coordo: Anne-Sophie Delahousse

[www.citesciencesvertes.fr](http://www.citesciencesvertes.fr)